

Même si les récoltes d'automne sont encore à venir, la nouvelle campagne est a bien démarré avec les semis de colza. Mais ne pas oublier que si la nouvelle campagne démarre officiellement le jour de la récolte du précédent, c'est aussi vrai agonomiquement. Quelques petits rappels non exhaustifs

REPOUSSES de COLZA

Les premiers semis de colza réalisés avant le 20 août sont au stade 2 feuilles. Quant aux ravageurs d'automne, ils sont pour l'instant dans les repousses de colza car ils n'avaient aucune raison de changer de parcelle. Il est donc conseillé de détruire les repousses aux alentours avant la levée des colzas, ou après 4 feuilles pour éviter que les ravageurs type altise, ne se rabattent sur les parcelles en production à des stades jeunes.

Pensez aussi à détruire les éteules pour favoriser la prédation des campagnols par les oiseaux de proie. Mettons nous à leur place : qui sauterait en parachute au dessus d'une forêt de bambous acérés coupés à 2m du sol. A l'échelle des rapaces c'est ce qui se passe dans les parcelles dans lesquelles on voit encore les tiges de colza en place.

FAUX SEMIS

Avec l'été sec les levées d'adventices ont été faibles et les faux semis peu efficaces pour déstocker des graines d'adventices. Le travail du sol avait plutôt pour but de déchaumer (mélange terre - résidus de culture). Avec la pluie et la saison avançant, accompagnée de quelques journées plus fraîches, la dormance des graminées se lève. On observe de belles levées dans certaines parcelles ce qui est l'occasion de déstocker surtout en non labour. La technique est très efficace sur brôme, assez efficace sur vulpin s'ils lèvent tôt et un peu moins sur raygrass dont les levées sont plus échelonnées. Si l'on veut un effet plus important sur la céréale à venir il est possible de préparer le lit de semence, semer en direct une dizaine de jours plus tard en bougeant le moins de terre possible et de détruire les graminées qui auront levé avec un herbicide total en présemis ou prélevée. Sur de jeunes graminées 1 l/ha de [Roundup-Innov](#) par exemple suffisent avec une pulvérisation optimisée. Si cela peut éviter une intervention d'automne en post levée, le cout et l'impact environnemental seront plus faibles qu'avec des herbicides racinaire et avec un levier de plus dans la gestion des résistances. Là aussi la technique est très efficace sur brome, également sur vulpin si le semis et donc l'herbicide total ne sont pas trop précoce, et plus limité sur ray grass mais très intéressant sur de fortes infestations avec risque de résistances.

RAVAGEURS D'AUTOMNE SUR BLE et ORGE

L'été n'a pas été favorable aux limaces et les populations sont limitées mais pas toujours nulles. Maintenir la pression avec le travail du sol pour détruire d'éventuelles pontes. Dans les parcelles à risque poser des pièges qui permettent plus facilement d'évaluer le risque. Proscrire néanmoins la lutte chimique préventives systématique qui perturbe trop les équilibres biologiques et les processus de régulation biologiques, même si les spécialités les plus impactantes ont été retirées. Chaque année nous vous proposons d'observer l'état sanitaire des repousses de céréales pour se faire une idée du pouvoir virulifère des pucerons à venir. Actuellement nous seulement les repousses ne sont pas toujours très importantes, mais elles ne semblent pas très contaminées. Ce n'est bien sûr qu'une observation qui donne une tendance et ne garantis pas l'absence d'attaque surtout d'ici 6 à 8 semaines (période à risque).

**Conseil collectif rédigé pour le département de l'Oise mardi 18 août 2015 (BSV N°29),
par les conseillers Références Grandes Cultures de la Chambre d'Agriculture de l'Oise :
F.Dumoulin**

Message rédigé à partir d'observations ponctuelles sur des parcelles de référence (parcelles fixes ou flottantes du réseau d'épidémiosurveillance du territoire, BSV, groupe DEPHY, plate forme régionale d'expérimentation) et locales, par les conseillers grandes cultures de la Chambre d'Agriculture de l'Oise : C.Chatain, AC.Cordel, J.Dacquin, F.Dumoulin, H.Hémeryck, B. Schmitt, S.Wieruszski, V.Yver. Les messages sont adaptés au contexte global du département de l'Oise, sans pouvoir prendre en compte toutes les spécificités locales ou parcellaires, ni les objectifs de l'agriculteur. Les produits phytosanitaires ne sont cités qu'à titre d'illustration, indépendamment de tout intérêt particulier et commercial. Chaque produit cité pointe un lien vers le site [e-phy](#) du MAAPAR, donnant accès aux données réglementaires (n° d'AMM, matières actives, dosages, usages, DAR, ZNT, nombre d'applications maximales, bonnes pratiques...). L'utilisation des produits phytosanitaires et la décision d'intervenir restent sous l'entière responsabilité des exploitants et opérateurs en exploitation agricole. Lire l'étiquette du produit commercial avant son utilisation.

La Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture sous le n° IF 01762 pour son activité « conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques », dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.